



**Getlink SE**  
3 rue La Boétie  
75008 Paris  
France  
Tél. : +33 (0)1 40 98 04 60  
Fax : +33 (0)1 40 98 04 65

Paris, le 15 février 2019

M. le Préfet Fabien SUDRY  
rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS cedex 9

## **Le Président**

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre des mesures d'urgence à prendre pour faire face le 29 mars prochain aux nouvelles contraintes de frontière consécutives au Brexit, je vous prie de trouver ci-joints les dossiers liés au projet d'aménagement pour le compte de l'Etat d'un centre SIVEP Douanes :

- Dossier d'évaluation environnementale
- Dossier de loi sur l'eau soumis à déclaration

Ces dossiers s'inscrivent dans le périmètre de l'Ordonnance n°2019-36 du 23 janvier 2019 et du décret d'application n°2019-37 du 23 janvier 2019.

Malgré cette situation très particulière, Eurotunnel qui a toujours été très attentif à la protection de l'environnement a sélectionné pour ces installations des terrains consolidés depuis 1991 afin de minimiser leur impact et propose une mesure de compensation environnementale qui répond en tous points aux meilleures normes techniques et juridiques en matière d'environnement.

Il est en particulier à noter que les installations sont raccordées directement vers A16 par l'échangeur 42 pour minimiser les impacts sur les circulations des voiries locales et prévoient une extension de l'itinéraire cyclable.

La compensation environnementale qui a été étudiée avec vos services est d'abord de 100% pour le report de la compensation antérieure liée au projet Terminal 2015 à laquelle s'ajoute une compensation à 150% des surfaces en milieu humide par l'effet du SDAGE en vigueur et de 100% pour les prairies comme le prévoit le régime légal, soit par cumul 250%.

Eurotunnel souhaite, dans un délai correspondant à la temporalité définie dans l'ordonnance et le décret « Brexit », et en concertation avec les services de l'Etat, proposer un schéma de compensation alternatif présentant une plus-value écologique optimisée. Il a en particulier été identifié des reliquats de terrains propriété de l'Etat que nous pourrions acquérir pour concrétiser cet objectif.

Je vous confirme l'engagement total de nos 5 000 salariés directs et indirects pour que la mission de service public confiée aux concessionnaires puisse continuer à s'exercer dans les meilleures conditions après la mise en œuvre du Brexit.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.



Jacques GOUNON

Pièces jointes : dans clé USB jointe

1. Le dossier d'évaluation environnementale
2. Le dossier de loi sur l'eau